



Pomme de terre

Avertissement N° 3 – 27 mai 2016

- [Conditions climatiques et culturales.](#)
- [Activité des maladies.](#)
- [Activité des insectes.](#)
- [Contrôle des mauvaises herbes.](#)
- [Tableau des précipitations cumulées.](#)
- [Sommaire agrométéorologique.](#)
- [Sommaire des températures du sol du 27 mai.](#)

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Pour la période du 20 au 26 mai, les conditions climatiques ont été estivales partout en province. Il n'y a pas eu de records de chaleur de battus, mais les températures journalières ont régulièrement atteint ou dépassé 25 °C dans plusieurs secteurs. Heureusement, les nuits ont été en général rafraîchissantes. Les premiers 30 °C et plus de la saison ont été enregistrés dans plusieurs municipalités, et ce, pour l'ensemble du Québec. Le temps chaud a donc permis de combler une partie du déficit accumulé depuis le 1^{er} avril en nombre de degrés-jours de croissance, permettant ainsi de rattraper la normale pour certains secteurs, mais le retard par rapport à la saison dernière persiste toujours. Du côté des précipitations, sauf pour les faibles averses très localisées reçues le 25 mai, il n'est rien tombé au cours de la période visée. Il est intéressant de constater que nous avons reçu près de 50 % moins de précipitations depuis le 1^{er} mai 2016 par rapport à la normale, sauf pour les secteurs extrêmes est de la province ([annexe 1](#)). Vous trouverez au sommaire agrométéorologique ([annexe 2](#)) les détails des températures cumulées pour chaque région.

Après un départ lent et même retardé par endroits, le rythme des semis s'est accentué grandement en cours de période grâce au temps sec. Ces conditions presque idéales ont conduit à des plantations en un temps presque record par endroits faisant en sorte qu'elles sont pratiquement terminées pour les régions de l'ouest de la province (sauf en terre noire), bien avancées ou sur le point d'être complétées pour les régions plus centrales, et bien en cours pour celles localisées plus à l'est de la province. Le tableau 1 donne un aperçu de l'état d'avancement des semis pour les principales régions productrices de pommes de terre. Du côté du développement des plants, la levée est enfin en cours pour les premiers semis faits en avril dans les secteurs de Lanaudière, du Centre-du-Québec et de la Montérégie. Ailleurs, on rapporte davantage des champs au stade du craquement du sol pour la primeur. Un bilan de l'état du développement des plants de primeurs par région est aussi présenté dans le tableau 1. Les conditions sèches du sol ont amené certains producteurs du sud de la province à commencer l'irrigation dans certains secteurs. Avant le stade de la levée, les plantons, s'ils sont de bonne qualité, possèdent habituellement assez de réserves pour subvenir à leur besoin en eau. La température du sol continue à afficher des valeurs propices à une bonne germination des plantons et elle a augmenté graduellement en cours de période. L'[annexe 3](#) présente des données sur la température minimale du sol obtenue tôt le matin du 27 mai. On a enregistré des valeurs allant jusqu'à 23 °C en fin de journée pour des sols de certains secteurs du sud de la province au cours de la dernière semaine.

Tableau 1 État d'avancement des semis et du stade de développement moyen de la culture pour des producteurs types selon les collaborateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires en date du 26 mai 2016.

Régions	Pourcentage des superficies ensemencées	Stade de développement moyen pour la primeur
Sud-ouest de Montréal	80 à 100 %	Levée à plant de 5 cm
Outaouais	75 à 100 %	Début levée à craquement du sol
Lanaudière	100 %	Levée à plant de 8 cm
Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	50 à 95 %	Début levée à craquement du sol
Gaspésie et Bas-Saint-Laurent	25 à 70 %	Germination
Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 à 30 %	ND

ACTIVITÉ DES MALADIES

Les observateurs du RAP ne rapportent aucun problème particulier du côté des maladies habituellement présentes en début de saison comme la rhizoctonie et les pourritures de plantons. Les conditions chaudes et sèches en sont la principale explication, de même que l'usage de produits de contrôle appropriés de ces maladies.

C'est le début de la période idéale pour dépister les chancres nécrotiques causés par la **rhizoctonie** qui peuvent apparaître sur les germes. Pour ce faire, il suffit de parcourir les champs en zigzag et de déterrer des plantons avec leurs germes en croissance. Le risque de développement de la maladie est plus important si les semences utilisées sont contaminées par des sclérotés, lorsque le champ possède un historique important de rhizoctonie et/ou lorsque les conditions climatiques défavorisent une bonne levée des plants. L'observation des chancres et l'évaluation du niveau de dommages de cette maladie dans vos champs vous permettront principalement de planifier les interventions pour les années ultérieures. En effet, après la plantation, aucun fongicide n'est homologué pour atténuer le problème si celui-ci s'avère important. L'utilisation de pratiques culturales qui favorisent la croissance des plants, comme l'ajout d'azote et l'utilisation de l'irrigation, pourra réduire l'impact de la maladie en cours de saison.

Aucun nouveau cas de mildiou n'a été rapporté sur le site www.usablight.org pour le nord-est de l'Amérique du Nord. Les conditions climatiques dans ces États ressemblent présentement aux nôtres, ce qui ne favorise pas le développement du champignon. Pour les producteurs du Québec, la prévention du mildiou doit débuter dès maintenant. Les premières actions à poser sont une bonne gestion des tas de rebuts et des repousses de plants de pommes de terre. En effet, ceux-ci constituent généralement la source initiale d'inoculum et sont la cause la plus importante de contamination du mildiou. On doit porter une attention particulière à la gestion des tas de rebuts qui est essentielle pour le contrôle du mildiou et qui est aussi importante pour la prévention des maladies virales (PVY et PLRV), du flétrissement bactérien et de certains insectes. La gestion des tas de rebuts est obligatoire au Québec et cette pratique est encadrée par l'article 5 du Règlement sur la culture de pommes de terre. En effet, celui-ci stipule qu'« *entre le début de la levée et le défanage complet des plants de toute culture de pommes de terre, le propriétaire ou le gardien doit, de manière à éviter la propagation du mildiou, éliminer les rebuts de pommes de terre ou les garder dans un endroit fermé ou sous une bâche* ». Veuillez consulter le [bulletin d'information N° 2](#) du 10 mai 2016 sur les pratiques recommandées pour la gestion des rebuts de pommes de terre et pour d'autres informations concernant la gestion du mildiou.

ACTIVITÉ DES INSECTES

Les visites de dépistage ont ou vont débuter sous peu pour la plupart des collaborateurs du RAP. Du côté du **doryphore**, un début de ponte est observé dans les premiers semis effectués en Montérégie et dans Lanaudière, dans des champs qui n'ont reçu aucun traitement insecticide au planton ou dans le sillon. Pour ces champs, lorsque des rotations sont pratiquées (pas plus d'une année de pommes de terre dans un même champ), les interventions contre les adultes ne devraient pas être nécessaires. Cependant, il faut surveiller particulièrement les champs à proximité des parcelles en rotation et les bordures localisées près de sites d'hivernage du doryphore. Dans ces zones, des interventions contre les adultes pourraient être nécessaires, surtout durant une séquence de temps chaud et sec. Dans les autres cas, il faut plutôt planifier les interventions contre les jeunes larves.

Des larves de **vers fil-de-fer** (taupins) ont été observées dans des champs lors de visites effectuées avant et après la plantation, à un niveau parfois modéré. Ces insectes peuvent causer des dommages au planton le printemps, mais surtout aux tubercules-filles produits plus tard en saison. Le produit insecticide récemment homologué **CAPTURE** (bifenthrine) a été utilisé dans certains cas.

On ne rapporte pas encore d'activité chez d'autres insectes comme les **altises** (adultes) et les **noctuelles** (larves). Concernant ces dernières, elles sont surtout à surveiller au cours de l'émergence des plants, et ce, dans tous les champs, même ceux traités au planton ou au sillon avec un insecticide.

CONTRÔLE DES MAUVAISES HERBES

Les traitements herbicides se sont poursuivis dans les régions plus au sud. Ils ont débuté plus récemment dans les régions centrales et peu d'applications ont eu lieu en allant plus vers l'est de la province. Le temps sec présentement en cours pourrait réduire l'efficacité des produits utilisés. Les précipitations prévues au cours des prochains jours aideront à améliorer l'efficacité des herbicides. En effet, une humidité (au moins 5 mm de pluie, avec 15 mm comme étant ce qui est visé en général) est nécessaire après le traitement pour que les produits atteignent la zone ciblée, soit les racines des mauvaises herbes en germination. Par contre, des précipitations trop importantes peuvent provoquer l'effet inverse, soit un lessivage des herbicides. Pour savoir si le traitement herbicide fait dernièrement a été efficace, une visite au champ après les précipitations prévues vous fournira un bon aperçu. Une incorporation (eau) dans les 7 jours suivant un traitement semble être la limite acceptable pour assurer une efficacité adéquate du produit de pré-émergence utilisé. Cette efficacité est meilleure lorsque les conditions de germination des mauvaises herbes sont bonnes. Des producteurs ont irrigué légèrement par endroits ces derniers jours pour activer les herbicides et aussi pour améliorer la levée en terrain plus léger.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Patrice Thibault, agronome – Coavertisseur
Réseau de lutte intégrée Orléans (RLIO)
Téléphone : 418 563-9649
Courriel : pat.thibault@videotron.ca

Laure Boulet, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ
Téléphone : 418 862-6341, poste 4128
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

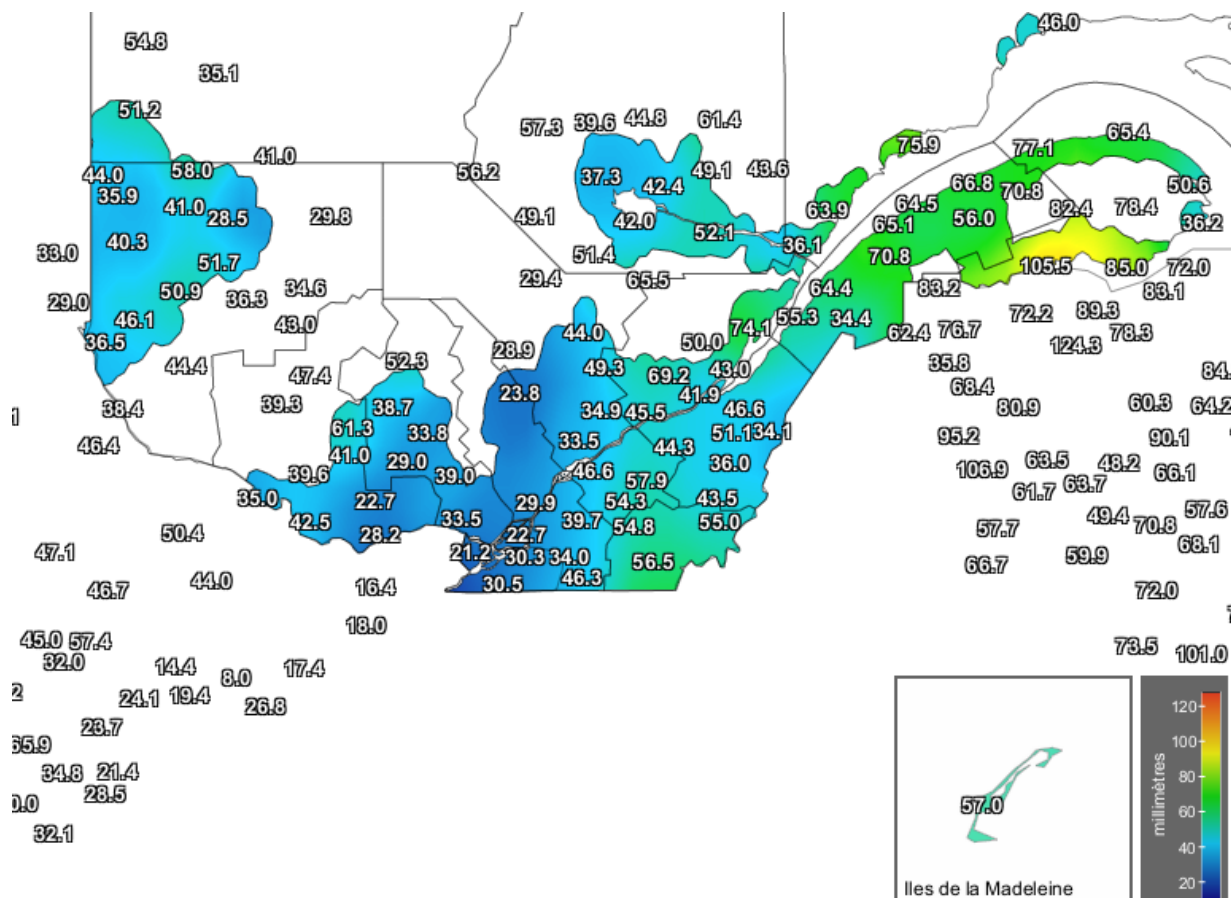
Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 3 – Pomme de terre – 27 mai 2016

Annexe 1

Tableau des précipitations cumulées depuis le 1^{er} mai 2016

http://www.agrometeo.org/index.php/indices/map/precipitations_depuis_1er_mai/general



Précipitations depuis 1er mai

Mesonet Québec

26 Mai 2016

Générée le 27/5/2016 à 06:29 HAE © Copyright 2016

Cette carte montre le cumul des précipitations depuis le 1er mai dernier et la date correspondant aux plus récentes observations. Ces données proviennent de stations automatiques appartenant à diverses organisations : Environnement Canada, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Hydro-Québec, Rio-Tinto-Alcan et la Sopfeu.

Annexe 2

Généré le :
27 mai 2016

Sommaire agrométéorologique

Période du :
20 au 26 mai 2016

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1 ^{er} avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2016	Écart*	2015	Pour la période	Cumul (À partir du 1 ^{er} avril)	
							2016	2015
Abitibi-Témiscamingue								
Guerin	-0,3	29,5	111	-20	165	ND	72	127
Latulipe	2,7	30,1	133	6	178	ND	67	113
Bas-Saint-Laurent								
Kamouraska	2,7	27,5	125	10	171	ND	104	127
Mont-Joli	2,4	26,6	134	~	126	ND	86	124
Saint-Éloi	1,6	27,9	115	19	149	ND	94	124
Capitale-Nationale								
Deschambault SM	4,8	30,6	186	6	254	ND	97	184
Saint-Laurent	7,8	27,5	177	18	241	ND	82	202
Saint-Léonard-de-Portneuf	1,9	29,7	138	-9	227	ND	111	187
Centre-du-Québec								
Nicolet	6,1	27,6	227	7	298	ND	90	134
Saint-Germain-de-Grantham	5,3	29,2	196	-38	289	ND	104	131
Chaudière-Appalaches								
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	2,3	28,9	151	6	194	ND	86	164
Estrie								
Compton	4,5	28,7	194	-0	279	ND	107	139
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine								
New Carlisle	4,9	25,7	107	27	84	ND	142	183
Lanaudière								
Lanoraie	2,7	30,8	204	-37	310	ND	111	133
L'Assomption	4,6	29,6	211	-39	325	ND	119	144
Saint-Jacques	5,2	30,7	232	-1	334	ND	111	138
Laurentides								
Mirabel	4,4	28,6	208	-29	319	ND	109	139
Mont Laurier F	1,0	30,1	145	-13	232	ND	101	152
Mauricie								
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	3,2	30,4	182	-13	262	ND	89	150
Shawinigan	6,2	29,1	199	16	271	ND	100	149
Montérégie-Est								
Saint-Bruno-de-Montarville	7,7	31,0	263	-3	376	ND	126	143
Saint-Liboire	7,0	30,2	224	-22	331	ND	108	131
Montérégie-Ouest								
L'Acadie	4,3	29,6	221	-41	352	ND	99	99
Saint-Rémi	8,7	30,3	252	-9	353	ND	118	124
Outaouais								
Saint-André-Avellin	3,3	29,5	190	-6	256	ND	94	151
Saguenay - Lac Saint-Jean								
Saint-Ambroise F	0,4	31,8	131	12	162	ND	99	127
Sainte-Jeanne-d'Arc	1,4	30,3	136	24	167	ND	80	137

*Écart : Écart à la moyenne 1981-2010

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Une initiative conjointe du MDDELCC, MERN et AAC

Annexe 3

Température du sol tôt le matin le vendredi 27 mai 2016

http://www.agrometeo.org/index.php/weather/map/temperature_du_sol_10_cm/temperature_du_sol

